



## ACTES

# ETATS GENERAUX DE L'INDUSTRIE EN REGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

**DIRECCTE**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

<b>INTRODUCTION : PANORAMA DE L'INDUSTRIE REGIONALE.....</b>	<b>3</b>
UNE REGION PEU INDUSTRIELLE QUI RESISTE MIEUX QUE D'AUTRES A LA CRISE .....	3
DES ENJEUX MAJEURS POUR RENFORCER LE POTENTIEL INDUSTRIEL REGIONAL .....	8
LES ETATS GENERAUX DE L'INDUSTRIE, UNE OPPORTUNITE POUR DESSINER LE VISAGE DE L'INDUSTRIE DE DEMAIN.....	8
<b>SYNTHESE DE LA PHASE 1 : DIAGNOSTIC ET ENJEUX.....</b>	<b>10</b>
POUR UNE « CULTURE DE L'INDUSTRIE » .....	10
« L'INNOVATION, MOTEUR DE L'INDUSTRIE ? » .....	13
« L'INDUSTRIE, DE LA TPE AU CAC 40 » .....	16
<b>SYNTHESE DE LA PHASE 2 : PROPOSITIONS D' ACTIONS.....</b>	<b>19</b>
AU NIVEAU NATIONAL, 23 MESURES POUR REpondre A CINQ LEVIERS D' ACTION EN VUE DE RENOVER L'INDUSTRIE FRANÇAISE .....	19
LES OPPORTUNITES OUVERTES PAR LES ETATS GENERAUX DE L'INDUSTRIE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR .....	20
TABLEAU DE BORD : PROPOSITIONS D' ACTIONS ISSUES DES REFLEXIONS DES GROUPES DE TRAVAIL DANS LE CADRE DES ETATS GENERAUX.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>23</b>
PUBLICATIONS UTILISEES .....	23
LISTE DES GROUPES DE TRAVAIL ET DE LEURS MEMBRES .....	24

---

## INTRODUCTION : PANORAMA DE L'INDUSTRIE REGIONALE

---

### Une région peu industrielle qui résiste mieux que d'autres à la crise

---

L'industrie représente un secteur important pour l'économie régionale même si le taux d'emplois directement rattachés est inférieur à la moyenne nationale.

Le complexe industriel et portuaire a un poids non négligeable notamment avec la sidérurgie, la raffinerie et les chantiers navals.

Ce secteur se caractérise par sa variété. Historiquement, il est né de la lignite, extraite à Gardanne pour la production d'énergie mais aussi de ciment et d'alumine. Aujourd'hui, la région compte de nombreuses sociétés qui ont réussi dans des industries aussi diverses que l'alimentaires, le textile ou la sidérurgie.

Ce secteur a toutefois connu des difficultés. Ainsi les chantiers navals de la Ciotat, autrefois renommés sur la scène internationale, ont été contraints de réorienter complètement leur production devant la concurrence étrangère.

Ainsi, sur le plan de l'emploi, la Région PACA avec un taux d'emploi industriel de 10% de l'emploi salarié présente un profil faiblement industriel. Cet indicateur la place ainsi au 20<sup>ème</sup> rang des régions françaises et au 220<sup>ème</sup> (sur 254) à l'échelle européenne. La région présente par ailleurs une répartition géographique particulière, puisque plus de 40% des emplois industriels recensés (178 000) sont localisés dans le seul département des Bouches du Rhône.

L'observation des départements révèle des situations particulières, propres à chacun :

- Le département des Hautes Alpes se caractérise par la faiblesse de son industrie, ce département étant plutôt marqué par le tourisme ;
- Dans les Alpes de Haute Provence, l'industrie se concentre le long de la Vallée de la Durance et présente des entreprises pilotes comme l'OCCITANE, etc. Des entreprises qui malheureusement affichent aujourd'hui des situations difficiles.
- Les Alpes Maritimes avec 19,6% de l'emploi industriel régional en 2005 figurent comme le deuxième pôle industriel de PACA. Avec une industrie récente, certaines zones se sont

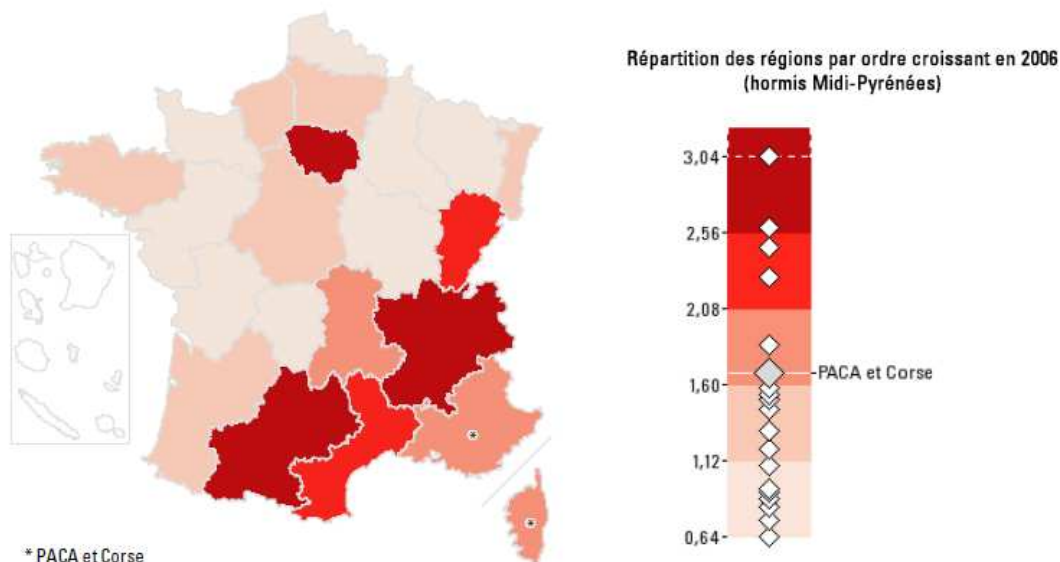
montrées propices à son développement : le long du littoral, sur le plateau grassois et le long de la basse vallée du Var. Par ailleurs ce département affiche des spécialités dans le secteur de l'électrique et de l'électronique et dans les TIC.

- Le département des Bouches du Rhône apparaît comme le premier pôle industriel de la Région avec près de la moitié de l'effectif salarié régional. Il est le lieu de développement de l'industrie à la fois traditionnelle et des TIC. Son tissu économique compte des établissements importants et s'organise autour de trois pôles : le pourtour de l'Etang de Berre, les bassins d'Aix et de Marseille.
- Dans le Var, l'emploi industriel a connu une chute importante en raison des nombreuses restructurations vécues par l'industrie navale. Ce département est marqué par un tissu composé à plus de 91% par des établissements industriels de moins de 10 salariés. 4 secteurs ont évolué de manière favorable : l'agroalimentaire, la métallurgie mécanique, l'électrique et l'électronique et la parachimie et pharmacie.
- Le Vaucluse se présente comme le troisième pôle industriel régional en effectifs salariés. Ses principaux secteurs sont : l'industrie papier - carton et l'agroalimentaire. Dans ces deux secteurs, les principaux acteurs sont touchés de plein fouet par des difficultés. Cependant, le département est marqué par son attractivité notamment vis-à-vis de la R&D dans l'agroalimentaire.

Une autre particularité de l'industrie en PACA est la présence dans son tissu d'un nombre important de TPE. En effet, en 2005, près de 90% des établissements de la Région ont moins de 10 salariés, contre 83% en France. Cette caractéristique concernant la taille des entreprises de la Région a deux effets :

- Une certaine faiblesse des dépenses en R&D dans le PIB : en effet, les dépenses en Recherche & Développement (*R&D*) des entreprises implantées sur son territoire représentent environ 1,7 % du Produit Intérieur Brut (*P.I.B.*) de la France seulement, résultat certes très inférieur à l'objectif de 3 % du P.I.B. posé par la Stratégie de Lisbonne mais qui en fait la 7<sup>ème</sup> région française (*derrière les régions Midi-Pyrénées, Île-de-France, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Franche-Comté et Auvergne*).

### Représentation cartographique en 2006



Source : Part de la dépense intérieure de R&D dans le produit intérieur brut (Indicateurs régionaux de la Recherche et de l'Innovation- Provence-Alpes-Côte d'Azur- Janvier 2009 Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

- Des performances à l'exportation limitées (16,4 milliards d'euros en 2005, soit plus de deux fois moins que celui de Rhône-Alpes) malgré une légère hausse des exportations dans les domaines des biens d'équipements et les biens intermédiaires.

En revanche, la Région a un bon positionnement sectoriel. Son profil industriel est finalement sensiblement similaire à la moyenne nationale : trois principaux secteurs d'activité (l'industrie agroalimentaire, les équipements mécaniques et la chimie) concentrent près du tiers des effectifs.

Deux écarts très nets à la moyenne française sont cependant observables :

- Dans les secteurs de l'eau, du gaz et de l'électricité d'une part et de la construction navale et de l'aéronautique, d'autre part, le nombre d'emplois régionaux est très supérieur à la moyenne nationale (*d'un facteur 2 environ en pourcentage de l'emploi industriel*) ;
- *A contrario*, dans les secteurs de la métallurgie et de la transformation des métaux d'une part et de l'industrie automobile d'autre part, l'emploi régional est sous-représenté par rapport à son niveau national. Ceci se vérifie également pour le textile et l'habillement.

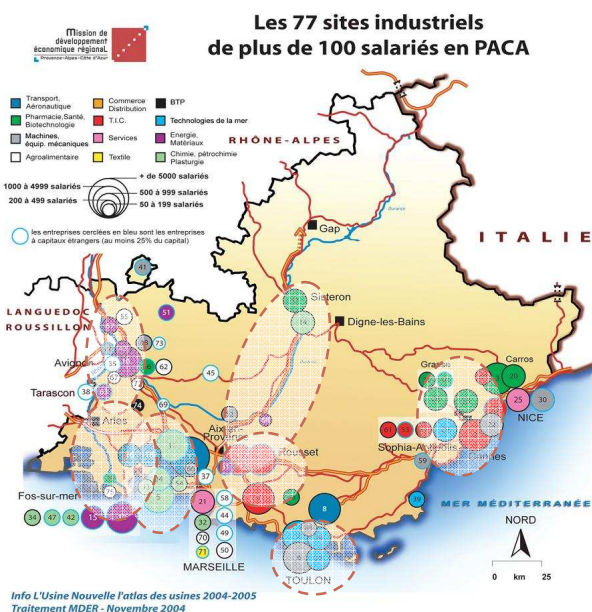
Or il s'agit pour ces derniers, de secteurs très touchés par la crise économique et par les restructurations. En ce qui concerne la construction navale, ce secteur a subi, il y a quelques années déjà, une réorganisation qui a entraîné une baisse de ses effectifs mais aujourd'hui ceci ne semble plus

d'actualité. La Région semble donc moins touchée car les sous secteurs industriels qui ont tendance à embaucher sont surreprésentés et ceux qui connaissent des difficultés ou qui sont en restructuration sont peu représentés. Ce constat n'empêche cependant pas la Région de vivre des situations difficiles notamment lorsque des acteurs clés de son économie souffrent de la conjoncture actuelle : ATMEL (Rousset), ARKEMA (Saint Auban), etc.

Si la région possède des leaders mondiaux implantés sur son territoire (*EUROCOPTER, leader de la construction d'hélicoptères et ST, leader de la microélectronique*), les bonnes performances de la région sont donc néanmoins à relativiser en 2009 en raison d'un recours massif au chômage partiel, notamment dans des secteurs industriels régionaux qui déclinent fortement, tels que l'électronique, l'industrie agroalimentaire et la chimie de base.

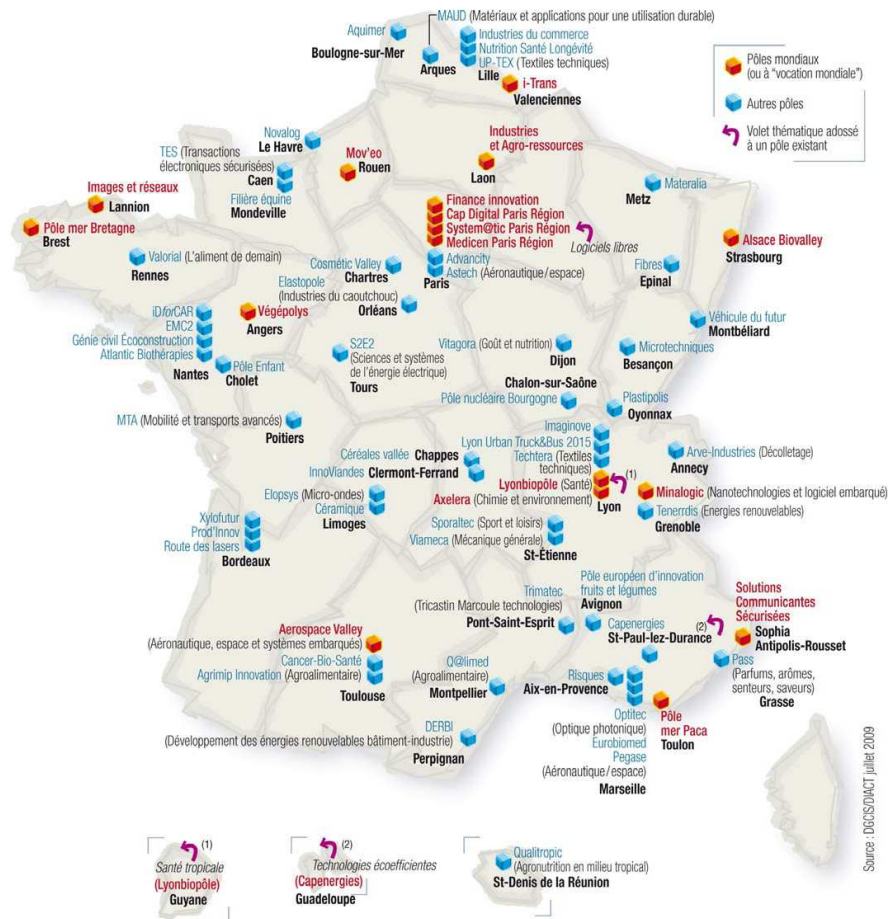
Avec 15 % de baisse de l'emploi industriel salarié entre 1999 et 2008 (*contre - 21,2 % à l'échelle nationale*) et une valeur ajoutée annuelle stable autour de 12 milliards d'euros, Provence-Alpes-Côte-d'Azur est donc l'une des régions françaises qui se désindustrialise le moins et qui a le mieux résisté à la crise économique conjoncturelle de 2009, grâce au relais des emplois induits par l'industrie dans les services aux entreprises. En effet, ces dernières années, l'industrie s'est recentrée sur ses activités de production et a délégué à des entreprises externes ou a des filiales une partie croissante de ses autres activités : 37 000 emplois indirects au total, dans les services opérationnels (*secteur qui a plus que doublé ses effectifs en PACA au cours des deux dernières décennies*), le conseil & l'assistance, mais surtout en R&D (*64% des emplois induits, recherches privée et publique confondues*).

## De nombreux atouts pour un essor industriel plus harmonieux



L'industrie en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur s'articule autour de sept principaux bassins d'activité : Fos-sur-Mer, l'Etang de Berre, Rousset, la Vallée de la Durance (*autour de l'International Thermonuclear Experimental Reactor, I.T.E.R.*), la Vallée du Rhône, Toulon et le littoral des Alpes-Maritimes (*autour de Sophia-Antipolis*).

Avec dix pôles de compétitivité<sup>1</sup> dont un pôle mondial (« Solutions Communicantes Sécurisées ») ainsi qu'un pôle à vocation mondiale (le « Pôle MER »), elle est la 3<sup>ème</sup> région française. Bien que siège d'une vingtaine de grands groupes internationaux<sup>2</sup>, le tissu industriel territorial est constitué comme nous l'avons vu précédemment d'une majorité de T.P.E. / P.M.E. et de P.M.I. très dynamiques qui peuvent représenter pour la région, dans un certain sens, l'un de ses principaux atouts.



Afin de s'assurer un essor industriel plus harmonieux à l'échelle de l'ensemble de son territoire, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur peut en effet compter sur de nombreux autres atouts, parmi lesquels :

- Des pôles de compétitivité innovants et structurés ;
- Des pôles de reconversion, pouvant venir en soutien et / ou en relais de son tissu industriel ;

<sup>1</sup> Pôle Solutions Communicantes Sécurisées (SCS) labellisé « pôle mondial », Pôle Mer labellisé « pôle à vocation mondiale » bi-régional PACA-Bretagne, Pôle Optique-Photonique OPTITEC, Pôle CAPENERGIES, Pôle Européen d'innovation fruits et légumes, Pôle Risques, Pôle PASS, Pôle PEGASE, Pôle TRIMATEC, Pôle EUROBIOMED

<sup>2</sup> EUROCOPTER (Marignane), THALES (Valbonne), COCA COLA (Pennes-Mirabeau), ALCATEL (Cannes), ST MICROELECTRONICS (Rousset), SOLLAC (Fos-sur-Mer), GEM + (Gémenos/ La Ciotat), RICARD (Marseille), ARKEMA (Château-Arnoux-Saint-Auban/ Fos sur Mer), KERRY (Apt), INNOVENE (Martigues), ARKOPHARMA (Carros), SHELL (Berre-l'Etang), SANOFI (Sisteron), TOTAL (Châteauneuf-les-Martigues), BIGARD (Rognonas), HARIBO (Marseille), PANZANI (Marseille), MCCORMICK (Carpentras/ Monteux), DASSAULT (Istres), TI (Villeneuve-Loubet), VIRBAC (Carros), Orangina (Châteauneuf-de-Gadagne)

- Une coopération et des réseaux interentreprises de type « Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire » (*PRIDES*), capables d'accompagner son développement industriel et grappes d'entreprises ;
- Des fonctions et des équipements portuaires majeurs (*Port autonome de Marseille*), sources d'un réel dynamisme économique ;

Ces atouts semblent par ailleurs de nature à permettre à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur de relever des défis en lien direct avec la qualité de son développement économique, tels que l'évolution nécessaire de la sous-traitance industrielle et l'amélioration du dialogue social territorial.

## **Des enjeux majeurs pour renforcer le potentiel industriel régional**

Pour continuer à être une des locomotives de l'économie, l'industrie doit faire face à deux enjeux majeurs :

- L'innovation :
  - L'augmentation de la part des produits innovants dans les productions industrielles
  - La formation et la diffusion à travers celle-ci d'une certaine culture industrielle
  - La mutation vers un modèle industriel de développement durable en s'appuyant notamment sur des initiatives régionales comme l'OIN Plaine du Var et la présence de leaders des écotecnologies afin d'allier l'excellence industrielle à l'excellence environnementale.
- La R&D :
  - L'intensification des efforts de recherche et de développement
  - Un renforcement du potentiel de la région en écoles, universités et centres de recherche

## **Les Etats Généraux de l'Industrie, une opportunité pour dessiner le visage de l'industrie de demain**

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Etats Généraux de l'Industrie ont été lancés par le préfet de région le 25 novembre 2009. Sept groupes de travail <sup>3</sup>ont été constitués d'une vingtaine de personnes chacun, soit 150 personnes au total environ, sur les cinq thématiques transversales ainsi que sur deux thèmes sectoriels : la microélectronique et l'aéronautique. Les groupes ont été composés de représentants de tous les territoires, de toutes les filières et de tous les acteurs économiques et sociaux. Les syndicats, tous invités, ont participé aux travaux.

Les Etats généraux ont été l'occasion pour certains acteurs économiques de prendre la parole qu'ils n'ont pas toujours, et pour l'industrie de retrouver sa place dans les débats régionaux et nationaux. Les groupes de travail, de par leur diversité, ont permis de faire se rencontrer des personnes qui ne se connaissaient pas.

De nombreuses contributions ont été apportées à la réflexion, une synthèse du diagnostic régional et des enjeux dans un premier temps et des propositions d'actions dans un deuxième temps ont été transmis à la DGCIS pour être intégrées à la synthèse nationale. En Région PACA, la préfecture et le SGAR ont souhaité poursuivre la dynamique engagée lors de ces Etats Généraux. Ce document d'orientation régional a donc pour objectifs :

- D'apporter une conclusion aux EGI en Région
- De poser les fondations pour les travaux à venir
- De conserver une trace des travaux en Région

Le but étant de disposer au niveau régional :

- D'un outil de restitution / de synthèse des contributions régionales (outil de communication)
- D'un outil de définition des axes de travail

\*

\* \*

---

<sup>3</sup> Innovation et entrepreneuriat, Emploi et formation, Accès aux financements, Compétitivité et croissance verte, Politique de filières, Aéronautique, Microélectronique (cf liste des groupes et de leurs membres en annexes)

## **SYNTHESE DE LA PHASE 1 : DIAGNOSTIC ET ENJEUX**

---

A l'issue de la phase 1 « Diagnostic et Enjeux », un document de synthèse reprenant les constats régionaux a été transmis au ministère. Fin janvier, la clôture des Etats Généraux de l'Industrie a eu lieu à Sophia Antipolis en présence du ministre chargé de l'Industrie, Christian ESTROSI. A cette occasion, et pour présenter une synthèse fidèle des réflexions issues des groupes de travail, 3 ateliers ont été proposés :

- Pour une « culture de l'industrie »
- « L'innovation, moteur de l'industrie ? »
- « L'industrie, de la TPE au CAC 40 »

L'objectif des lignes qui suivent est donc de rendre compte le plus fidèlement et le plus objectivement possible des constats et sentiments des industriels et autres participants aux groupes de travail.

### **Pour une « culture de l'industrie »**

---

L'industrie souffre d'un défaut d'image alors même qu'elle est confrontée à une concurrence internationale de plus en plus accrue. Ce constat n'est pas seulement régional mais également national et ce, même pour les grandes filières (aéronautique, etc.).

Ce défaut d'image pèse sur le développement de l'industrie et se manifeste notamment par :

- Une dévalorisation des métiers de ce secteur qui entraîne de ce fait des difficultés de recrutement en dépit de besoins réels notamment dans des domaines très spécialisés et techniques. Et ce, alors que l'on assiste aujourd'hui à un verdissement de certains métiers. En effet, les métiers de l'industrie doivent de plus en plus s'adapter aux nouvelles contraintes environnementales et souffre d'une image vétuste inadaptée compte tenu de ces nouvelles caractéristiques.
- Le sentiment par les acteurs économique d'un manque d'intérêt pour l'industrie de la part des politiques locales.

Afin de changer l'image de l'industrie, le rôle de la formation est essentiel à tous les niveaux : auprès des plus jeunes pour les attirer dans un des secteurs de l'industrie, auprès des jeunes adultes pour leur apprendre un métier (apprenti à ingénieur) et auprès des adultes dans le cadre de la formation

continue. Pourtant le secteur industriel semble isolé du monde de l'enseignement. Un réel décalage est aujourd'hui observé.

Pourtant, confronté à un avenir marqué entre autres par des départs en fin d'activité notamment dans les industries de process (36 000 départs), le monde de l'industrie réclame des profils particuliers : postes qualifiés, compétences techniques, etc.... Sur les qualifications intermédiaires, elle est confrontée à un déficit en agents de maîtrise et en techniciens.

Ceci est sans doute lié à un déficit constaté d'échanges directs entre les entreprises et les organismes de formation continue.

Pourtant, l'offre régionale est marquée par la présence de centres de ressources régionaux comme : OREF-ORM, CARIF-Espace Compétences...

Les acteurs ont relevé de manière quasi unanime une certaine faiblesse de la formation continue avec un accès insuffisant des salariés à l'offre de formation continue (20% en moyenne dans l'industrie). De manière générale, les salariés les plus qualifiés bénéficient davantage de la formation continue de même que ceux travaillant dans des établissements de taille importante.

En parallèle, les acteurs de la formation relèvent peu de candidatures dans les formations de type Bac pro, BTS et filières universitaires scientifiques et techniques (lycées professionnels/technologiques), constat à relier directement au problème d'image rencontré par l'industrie et au manque de visibilité de certains établissements pourtant reconnus comme modernes.

L'industrie rencontre une autre difficulté : le recrutement ; et ce notamment dans trois domaines professionnels : l'électricité électronique (1,3 offre/demande), la mécanique et le travail des métaux (1,0), métiers des industries de process (0,8)<sup>4</sup>. En revanche, cette problématique semble moindre dans le domaine de la microélectronique. L'exemple du partenariat engagé entre le pôle emploi et le pôle de compétitivité, PEGASE témoigne d'une réelle volonté des acteurs de la filière d'anticiper les besoins en compétences.

En effet, dans l'industrie, plus de 12 000 départs liés à une fin d'activité sont à prévoir d'ici 2020. La problématique du recrutement est donc réelle pour bon nombre d'entreprises qui, parfois, disent refuser des marchés par défaut de compétences. Le manque de compétences disponibles est donc un frein à la croissance des entreprises en Région.

La population en PACA est marquée par une part non négligeable de jeunes, parmi lesquels 17 000 étudiants environ sont dénombrés. Les jeunes diplômés ont en général un bon niveau grâce à la présence sur le territoire de grandes écoles, d'universités et de centres de recherche de pointe...

---

<sup>4</sup> Source : synthèse du groupe de travail « Emploi et formation » de la phase 1 « Diagnostic et Enjeux »

véritables atouts pour le développement de l'industrie en Région. Pourtant, peu d'écoles d'ingénieurs sont recensées en région, d'où un flux positif de cadres en région attirés notamment par son héliotropisme en dépit de niveaux de rémunérations dans l'industrie encore insuffisants.

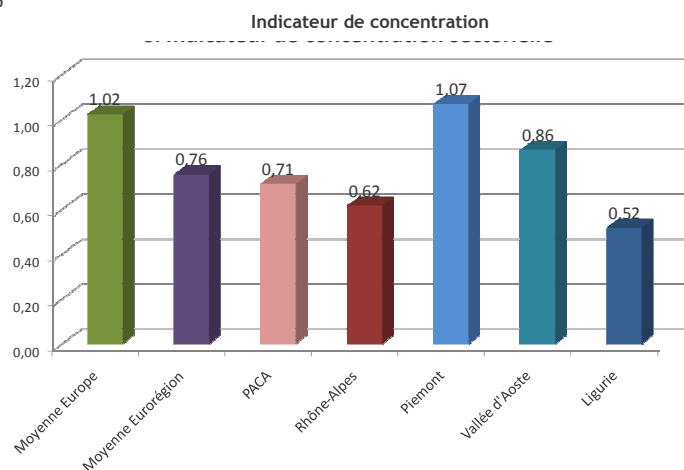
Par ailleurs, les acteurs relèvent une certaine faiblesse de l'accueil des jeunes en entreprises : alors que les stages sont indispensables à la validation des diplômes, les jeunes peinent pour être accueillis en entreprises et ne pensent pas spontanément au secteur industriel pour prétendre à la réalisation d'un stage. Ils identifient difficilement les métiers de l'industrie en raison de l'image négative accolée aux conditions d'exercice de ces métiers (notamment dans la chimie, présentée comme polluante et à risque). Et les filières professionnelles ne sont pas suffisamment valorisées auprès des jeunes.

Compte tenu des difficultés rencontrées par l'Industrie en termes d'image, de formation, de recrutement, d'attractivité vis-à-vis des jeunes, certains enjeux ont été identifiés par les acteurs :

- Attirer les jeunes vers des métiers de l'industrie,
- Développer l'attractivité des métiers industriels,
- Accueillir les jeunes en entreprises,
- Faciliter la mobilité des salariés
- Améliorer la concordance entre besoins en qualification des entreprises et formations dispensées
- Faire bénéficier les salariés de bas niveau de qualification de la formation continue
- Pallier aux difficultés de recrutement
- Favoriser, accompagner le développement des entreprises adhérentes des pôles de compétitivité, et/ou actives sur le projet ITER mais également les PMI
- Adapter les formations à certains métiers avec la nécessité d'en rouvrir certaines sur les métiers les plus en tension (chaudronnier, métiers de l'agroalimentaire à faible qualification, etc.)
- Relever les défis sociétaux suivants : parité hommes/femmes, emploi des seniors, etc.

## « L'innovation, moteur de l'industrie ? »

5



Données European Cluster Observatory 2006

Ecart-type des spécialisations relatives de chaque région par rapport à l'Europe dans chaque catégorie sectorielle.

La Région PACA assez peu industrielle à l'échelle européenne (174<sup>ème</sup> place des 195 régions européennes compte de nombreux atouts. Elle présente une forte spécialisation intra sectorielle et une faible spécialisation sectorielle. Son tissu d'entreprises, composé de 90% de TPE est également marqué par la présence de grandes entreprises, centres d'études, laboratoires aux spécialités reconnues, PME/PMI innovantes, bureaux d'ingénierie et AMO. La Région jouit également d'un bon niveau général

d'attractivité qui doit rejaillir sur la capacité à attirer entreprises et laboratoires.

Par ailleurs, les acteurs constatent que l'économie régionale est aujourd'hui fortement tournée vers les services et notamment vers les services high tech à fort contenu scientifique et recourant donc à des technologies numériques et industrielles.

En revanche, la Région semble accuser un certain retard sur le plan de la R&D. En effet, son économie est marquée par : un faible niveau de valorisation de la recherche à travers des brevets, licences, cellules de valorisation, une culture de la protection du savoir insuffisante et un décalage sectoriel entre recherche publique et recherche privée. L'industrialisation de la R&D reste insuffisante. De plus les acteurs relèvent une certaine faiblesse des investissements liés à la production, les entreprises rencontrent des difficultés pour lever des fonds. Pourtant, on relève un potentiel scientifique important en raison du nombre de laboratoires et des compétences présentes. En parallèle, des plateformes technologiques à la croisée des pôles émergent (ex : EcoDesign Center). La recherche publique a un bon niveau et les publications scientifiques sont pluridisciplinaires.

<sup>5</sup> Source : Positionnement de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée en matière d'innovation - Présentation de la Région PACA et de Méditerranée Technologies

Pour renforcer le secteur industriel, l'ensemble des acteurs s'accorde sur l'importance de l'innovation sous toutes ses formes (technologique, marketing/ design, opérationnelle, etc.). Or, une des principales difficultés dans ce contexte est de faire accéder les TPE à la recherche et à l'innovation, et de pousser les PME traditionnelles à intégrer à leur process ces deux composantes afin de gagner en compétitivité sur la scène internationale. Mais les PME traditionnelles peinent à intégrer de l'innovation en raison de carences financières pour 65% des PMI innovantes, de carences en RH pour 50% d'entre elles et de carences commerciales/ marketing pour un tiers. Par ailleurs, elles se disent entraver par des procédures d'homologation, une législation trop stricte. On observe pourtant en région, un taux important de création puis d'échecs de jeunes entreprises innovantes, preuve qu'un certain dynamisme existe. De plus, un travail important a été engagé au niveau régional avec la mise en place en 2007 du Réseau Régional de l'Innovation. Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'approfondissement de la Stratégie Régionale de l'Innovation recense de nombreuses structures d'accompagnement à l'innovation mais un réseau fragmenté qui fragilise le système<sup>6</sup> : risque de clientélisme, absence de seconde chance pour l'entreprise débutante, etc.

Le développement des pôles de compétitivité et des PRIDES en Région semble inscrire la région dans la dynamique de l'innovation mais il ne lui permet pas d'être très visible sur la scène internationale et notamment sur le plan européen. Par conséquent, malgré un positionnement géographique très stratégique, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est marquée par un taux d'attractivité de nouvelles entreprises en deçà de ce qu'il pourrait être, la faiblesse des investissements réalisés, etc.

Au delà du renforcement du secteur industriel, se pose la question de son renouvellement. Or celui-ci semble possible grâce notamment à l'innovation verte (structuration par filières technologiques et notamment éco technologiques en Région, transformation de l'industrie vers le durable). En effet, de plus en plus d'entreprises et de territoires orientent leurs choix selon une vision de croissance durable en pensant que compétitivité et attractivité ne peuvent exister qu'en ayant une industrie plus sobre et respectueuse de l'environnement. L'innovation verte n'a pourtant de sens que si celle-ci se développe dans l'ensemble de l'industrie. En région PACA, la gestion de l'eau, les solutions pour les villes, des filières devenant soutenables pourraient être les moteurs de la croissance et d'emplois verts. Par ailleurs, on observe un développement important d'écotechnologies, signe d'une certaine innovation. Des filières industrielles affichant une certaine teinte verte (cas de la chimie, de la gestion de l'eau, de la valorisation de la biomasse marine) et se montrent déjà performantes dans le peloton de tête national.

---

<sup>6</sup> Source : synthèse du groupe de travail « Innovation et Entrepreneuriat » de la phase 1 « Diagnostic et Enjeux »

Des projets territoriaux émergent et sont le signe fort du développement de l'innovation verte en Région affirmée par une importante mobilisation politique : le Grand Port Maritime de Marseille et en devenir, l'OIN Plaine du Var. Ceux-ci pourraient avoir un effet de booster sur les entreprises et la création d'emploi.

Suite aux constats réalisés sur l'importance de l'innovation sous toutes ses formes pour développer et renforcer l'industrie, des enjeux ont été identifiés :

- Prendre conscience du rôle essentiel des pôles (PRIDES, pôles de compétitivité) dans l'accession des TPE à la recherche et à l'innovation (alimentation d'un fonctionnement en réseau des acteurs régionaux sur des projets collaboratifs de R&D et des domaines dépassant le champ de l'innovation technologique)
- Inciter les universités/ laboratoires à former leurs chercheurs à l'entrepreneuriat et au dépôt de brevets
- Favoriser l'innovation marketing/de design et organisationnelle dans les entreprises de toutes taille
- Accompagner les dirigeants de TPE en matière d'intégration des compétences liées à l'innovation et réduire fragilité des TPE du fait de leur manque de fonds propres
- Améliorer la robustesse des starts-up et leur survie
- Accompagner les pouvoirs publics pour favoriser globalement la capacité d'innovation des entreprises
- Promouvoir une R&D d'innovation de rupture
- Entraîner les entreprises qui ne font traditionnellement pas appel à l'innovation
- Proposer une industrie plus sobre/respectueuse de l'environnement
- Conforter les filières émergentes de l'économie durable et mutualiser les socles
- Structurer l'offre de la région en matière d'écotechnologies
- Améliorer la performance en matière de rénovation énergétique des bâtiments
- Faire évoluer les dispositifs d'investissement privé pour accompagner le développement de l'économie durable
- Revoir la législation et notamment les procédures d'homologation afin de faciliter la mise sur le marché de produits éco conçus par des petites entreprises
- Poursuivre une dynamique d'aménagement territorial soucieuse de son environnement

## « L'industrie, de la TPE au CAC 40 »

---

Au delà des caractéristiques d'ores et déjà évoquées (mauvaise image de l'industrie, domination de certains secteurs, faiblesse du nombre d'ETI présentant un fort potentiel de croissance internationale, etc.), il existe sur le territoire régional des filières d'excellence à chaîne de valeur complète sur le territoire (la microélectronique, l'aéronautique, la sécurité maritime, l'optique) cependant celles-ci sont insuffisamment médiatisées. Cependant celles-ci ne manquent pas de dynamisme :

- L'industrie de la microélectronique apparaît structurante en région pour l'ensemble de la filière électronique et plus généralement des TIC. Sa présence en région est historique. Pourtant, on observe peu d'embauche de la part des grands groupes en raison notamment de critères financiers très stricts, la concurrence entre les régions françaises et européennes et de plus en plus accrue et se manifeste par la perte de clients et la fermeture de nombreux sites. Les entreprises de l'industrie microélectronique se structurent en réseau notamment à travers la création du pôle SCS qui accueille un nombre croissant d'adhérents. La tendance est au regroupement des acteurs, plateformes... l'exemple le plus notoire est d'ailleurs celui de la Plateforme CIMPACA.
- L'industrie de l'aéronautique, quant à elle, affirme la nécessité d'être mieux médiatisée : en cours de structuration au sein du pôle PEGASE, la filière régionale accueille deux leaders de rang mondial sur le territoire. L'ensemble des acteurs de la filière s'accorde pour dire qu'une restructuration d'un paysage industriel éclaté entre une myriade d'acteurs serait nécessaire et qu'un pilotage d'une coordination régionale aéronautique serait utile.

En matière de politique de filière, des bonnes pratiques existent en régions notamment dans l'industrie de la microélectronique. Pourtant, une certaine concurrence émerge entre les régions françaises et européennes.

Les relations donneurs d'ordre / sous-traitants sont à revoir, elles semblent encore basées sur des relations dominant-dominé. En Région PACA, on relève de nombreux donneurs d'ordre de rang mondial dans tous les secteurs de l'industrie (Eurocopter, le CEA, le pôle chimie pétrole,...) adossés à un réseau régional de sous-traitants performants et diversifiés. Pourtant, les relations entre ses différents acteurs, et ce constat est national, semblent aujourd'hui freinées par :

- Le niveau de dépendance entre les donneurs d'ordre et leurs sous-traitants ; dans le contexte actuel de restructurations, ce niveau de dépendance peut mettre en jeu la pérennité des acteurs du tissu économique. Le phénomène de réorganisation qui touche le monde de

l'industrie doit être aujourd'hui appréhendé également au regard des impacts qu'il peut avoir sur toute la chaîne de sous-traitance locale ;

- Un manque de stratégie long terme des PME lié au déficit de visibilité de la stratégie des grands donneurs d'ordre
- Un contexte complexe de restructuration
- Un manque de transfert de savoir faire entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants
- Des défis permanents rencontrés par les sous-traitants pour atteindre les niveaux d'excellence nécessaires aux nouvelles attentes des donneurs d'ordre français et internationaux
- Un développement insuffisant de la sous-traitance multi-filières
- Un manque de diversification

Il semble donc aujourd'hui important d'atteindre des relations partenariales basées sur la confiance, l'intérêt et le développement concerté et réciproque. Par ailleurs, il conviendrait de s'appuyer sur les grandes entreprises nationales pour favoriser le développement de leurs sous-traitants : intégration dans les process amonts, encouragement à l'innovation, etc.

En parallèle de ces considérations de statut (donneur d'ordre/ sous-traitant), de la problématique de filière, du soutien à l'international, la question de l'accès au financement se pose aussi pour permettre aux entreprises d'atteindre une taille critique. Plusieurs constats ont été rapportés à ce sujet : une faiblesse de la part de projets industriels dans le volume hébergé dans les incubateurs régionaux (20%) : complexité de l'ingénierie financière, faible taux de retour sur investissement... et une approche globalement trop prudentielle des financeurs. Pourtant de nombreuses incitations fiscales existent : CIR, TEPA, JEI, ISF. Par ailleurs, le taux régional d'échec (moins de 5%) des reprises/transmissions (en raison d'outils adaptés tels que le FRAC Transmission et le PRTE et en dépit de l'absence de véritable détection amont) demeure relativement faible.

L'objectif étant de permettre aux entreprises, TPE, PME et donneurs d'ordre d'occuper leur juste place dans le tissu industriel ce qui permettra à terme un développement favorable de l'industrie.

Suite aux constats qu'il semble nécessaire d'améliorer les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants et de permettre aux PME d'atteindre une taille critique, un certain nombre d'enjeux ont été retenus :

- Amener à l'excellence des chaînes donneurs d'ordre - sous traitants multi-filière en PACA
- Mettre en place les outils nécessaires au développement des éco-systèmes filières
- Maintenir de l'activité production en PACA
- Conserver et capitaliser sur les savoir faire PACA dans certaines filières (ex : microélectronique, aéronautique) pour avoir une place de centre d'Expertise National

- Accompagner les PME pour qu'elles puissent atteindre une certaine taille critique
- Pousser les donneurs d'ordre à décliner une politique d'achat favorable aux sous-traitants
- Rendre les dispositifs de financement/accompagnement des porteurs de projets plus lisibles, rationnels et les coordonner.
- Faciliter le lancement des entreprises : renforcement des FP, financement du BFR...
- Accroître les collaborations inter-filières en vue de créer une véritable dynamique de diversification et de transfert de compétences

## SYNTHESE DE LA PHASE 2 : PROPOSITIONS D' ACTIONS

---

### Au niveau national, 23 mesures pour répondre à cinq leviers d'action en vue de rénover l'industrie française

---

Fort de la mobilisation sans précédent issue des Etats Généraux de l'Industrie, et de l'ensemble des contributions qui en sont issues, une nouvelle politique de la France a été définie. Elle doit s'articuler autour d'une ambition et d'un ensemble de mesures regroupées en cinq leviers d'actions.

#### *1<sup>er</sup> levier : Mettre l'industrie au cœur d'un grand projet commun*

Mesure 1 : Créer une conférence nationale de l'industrie

Mesure 2 : Impulser un pacte pour une Europe industrielle

- ✓ Mesure 2.1 : Assurer une plus grande loyauté des échanges industriels entre l'Union Européenne et ses partenaires commerciaux
- ✓ Mesure 2.2 : Renforcer l'action européenne pour la recherche et de l'innovation comme facteur de compétitivité des entreprises en Europe

Mesure 3 : Valoriser le « made in France »

Mesure 4 : Créer une « semaine de l'industrie »

Mesure 5 : Renforcer les liens entre industrie, éducation nationale et enseignement supérieur

Mesure 6 : Revaloriser le rôle « industriel » de l'Etat actionnaire

#### *2<sup>ème</sup> levier : Développer l'emploi et les compétences sur les territoires*

Mesure 7 : Inciter à la réindustrialisation et promouvoir l'emploi sur les territoires

Mesure 8 : Mettre en place un dispositif « biseau seniors juniors » pour la transmission des savoirs industriels stratégiques

Mesure 9 : Fédérer la gestion de l'emploi et des compétences au niveau territorial

Mesure 10 : Améliorer l'évaluation, l'efficacité et la conditionnalité des aides publiques

### **3<sup>ème</sup> levier : Consolider la structuration des filières industrielles françaises**

Mesure 11 : Créer des comités stratégiques filières

Mesure 12 : Désigner un médiateur de la sous-traitance

Mesure 13 : Lancer un appel à projets « projets structurants en région »

### **4<sup>ème</sup> levier : Renforcer la compétitivité des entreprises et l'innovation**

Mesure 14 : Mettre en place des prêts verts bonifiés

Mesure 15 : Simplifier la réglementation

Mesure 16 : Mettre en place une procédure unifiée d'information et d'orientation des PME en région

Mesure 17 : Créer un fonds start up universités grandes écoles

Mesure 18 : Pérenniser le remboursement anticipé du Crédit Impôt Recherche pour les PME

Mesure 19 : Instaurer une fiscalité incitative à l'exploitation en France des brevets

Mesure 20 : Créer un fonds d'investissement France Brevets

### **5<sup>ème</sup> levier : Assurer le financement de l'industrie**

Mesure 21 : Orienter l'épargne des Français et le crédit bancaire vers l'industrie

Mesure 22 : Création d'un observatoire du financement de l'industrie rattaché au Médiateur du Crédit

Mesure 23 : Assurer le financement de l'industrie par les établissements bancaires en phase de sortie de crise

## **Les opportunités ouvertes par les Etats Généraux de l'Industrie en matière de développement économique en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Les conclusions des Etats Généraux de l'Industrie au niveau national ont révélé un certain nombre d'opportunités pour le développement industriel régional notamment au travers des mesures suivantes :

- Créer une conférence nationale de l'industrie, présidée par le Premier Ministre et assurant le suivi de la politique industrielle sur tous ses volets (cadre fiscal et réglementaire, emploi et formation, évaluation des dispositifs d'aide, etc...)

→ Certaines régions ont d'ores et déjà mis en place des instances similaires au niveau régional

- Inciter à la réindustrialisation des territoires : 200 millions d'euros d'avances remboursables, notamment pour des projets industriels de (re)localisation profitant des atouts du site France (qualité, délais, etc...)

→ *Sélection des projets au niveau national (cf PAT, petit nombre de projets par région et par an), sur la base d'un avis et d'une promotion du dispositif par les services régionaux*

- Mettre en place un dispositif de biseau « seniors - juniors » favorisant la transmission des connaissances sur les savoir faire rares stratégiques

→ *Négociations des partenaires sociaux pour le financement du dispositif par les OPCA et le FPSPP*

- Fédérer les acteurs de la GPEC territoriale au niveau des bassins d'emploi

→ *Les DIRECCTE seront missionnées, sous le pilotage des Préfets de région, pour fédérer les acteurs et dispositifs existants d'ici fin 2010*

- Créer des comités stratégiques filières, notamment en charge d'élaborer une stratégie de filière partagée, d'organiser les relations entre acteurs.

→ *Relais régionaux à prévoir pour les régions ayant une taille critique sur certaines filières*

*300 millions d'euros seront consacrés à cette action et la structuration des filières industrielles régionales (200 de subventions, 100 d'avances remboursables et apport en capital), y compris « appel à projets projets structurants »*

→ *Les régions seront sollicitées pour proposer des actions structurantes (diffusion technologique, financement de projets structurants, accompagnement de PME de la filière, actions de regroupement de PME, etc...)*

- Désigner un médiateur de la sous traitance et organiser un dispositif de médiation

→ *Légitimité des DIRECCTE en lien avec l'animation de comités régionaux de filière, sous le pilotage des Préfets de région.*

- Mettre en place des prêts verts bonifiés, permettant les investissements verts et compétitifs. Il s'agira de prêts à taux bonifiés (500 millions d'euros sur 3 ans, en plus de ce que fait déjà OSEO), ainsi que des garanties de prêts verts. Sont notamment éligibles les investissements sur le process industriel, les développements de produits éco conçus

→ *Instruction OSEO, validation Préfets de région (DIRECCTE) pour les dossiers importants*

- *Mettre en place un guichet unifié d'information et d'orientation des PME au plus près des entreprises*

→ *Les DIRECCTE, sous l'autorité des préfets de région, piloteront la mise en place du dispositif, selon les caractéristiques de la région*

- *Pérenniser le remboursement immédiat du CIR pour les PME, et clarifier son utilisation*

→ *Lancement d'un GT pour le volet « clarification », qui concernera la clarification du manuel fiscal et de la procédure utilisée par les entreprises. Les retours des acteurs en région sont les bienvenus*

## ANNEXES

---

### Publications utilisées

---

- Diagnostic Innovation de Provence-Alpes-Côte d'Azur (*Méditerranée Technologie*)
- L'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur : atouts et faiblesses (*Sud Insee l'essentiel n° 99- décembre 2006*)
- L'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur (*INSEE, DRIRE, 2006*)
- Contribution complémentaire du réseau consulaire régional Provence-Alpes-Côte d'Azur aux Etats Généraux de l'Industrie (*Janvier 2010*)
- Pour une dynamique industrielle durable créatrice de valeur ajoutée et d'emplois en Provence-Alpes-Côte d'Azur (*Conseil Economique et Social- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, séance plénière du 2 décembre 2009*)
- Discours d'introduction du préfet de Région pour le lancement des Etats Généraux en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (*25 Novembre 2009*)
- Contribution de la mission de développement économique régional aux Etats Généraux de l'industrie (*Marc TASSEL, 25 Novembre 2009*)
- *Contribution du Conseil Economique et Social Régional aux Etats Généraux de l'Industrie (Patrick MINDER, 1<sup>er</sup> Vice président du CESR PACA)*
- *L'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Renan DUTHION, Directeur Régional INSEE)*

## Liste des groupes de travail et de leurs membres

---

### Groupe Innovation et Entrepreneuriat

	NOM	ORGANISME
Président	Marc SENTIS	Laboratoire LP3 UMR CNRS UII
Co-Président	Fayçal DJERIDANE	Société Olea-medical
Rapporteur	Fabienne FOURNIER- BERAUD	DIRECCTE / Division Développement Industriel
	Patrick BARANONA	Pôle Mer
	Gilbert DAHAN	SESO
	Elisabeth DELALANDE	INPI PACA
	Serge DURAND	CEA Cadarache - Pôle Capénergie
	Thierry FELLMANN	Directeur de l'économie régionale, de l'innovation et de l'enseignement supérieur, CR PACA
	Olivier FRENEAUX	Valor PACA
	Martine GADILLE	LEST - Pôle Pégase - CNRS
	Sophie GOMEZ	DRRT
	Régine LORENZI	Méditerranée Technologie
	Olivier PERSONNIC	Inno TSD - Pépinières d'entreprises innovantes de la CPA
	Robert RONCHI	Consultant pour le pôle SCS CIMPACA et ARCIS
	Jacques SAUGIER	SGAR

### Groupe Emploi et Formation

	NOM	ORGANISME
Président	Jean-Marie <b>TRABUCCO</b>	Centre de formation régional des métiers industriels
Co-Président	Bertrand <b>MARCORELLES</b>	Alizé Plasturgie Arc
Rapporteur	Pierre <b>WEILL</b>	Economiste à la DRTEFP
	Mario <b>BARSAMIAN</b>	UR CFDT PACA
	Sylvette <b>BELMONT</b>	GIP Espaces Compétences
	Serge <b>BORNAREL</b>	UIMM
	Annie <b>BOUYER</b>	Observatoire Régional des Métiers
	Alain <b>CHAIX</b>	CRCI PACAC
	Alain <b>COMBA</b>	FO
	Dominique <b>COMBES</b>	Pôle Emploi
	Philippe <b>COTTET</b>	Comité régional CGT PACA
	Jean <b>DALIE</b>	Pôle Emploi
	G. <b>FAZINCANI</b>	CFTC
	Sylvain <b>FERRARA</b>	FO
	Elvira <b>GASPERS</b>	pôle pégase
	Jacques <b>GRANIER</b>	Rectorat Nice

	Franck <b>GREUSE</b>	CFE-CGC
	Guiylaine <b>GROUILLER</b>	AGEFOS PME PACA
	M. <b>KASTLER</b>	DAET Rectorat Aix Marseille
	Olivier <b>LIAROUTZOS</b>	Observatoire Régional des Métiers
	Edith <b>MAUREL</b>	GIP Espaces Compétences
	Karim <b>MENTALECHETA</b>	UIMM
	Norbert <b>MERCADAL</b>	CFE-CGC
	Georges <b>MICHEL</b>	CFTC
	Pascal <b>MORICONI</b>	UR CFDT PACA
	Jean-Jacques <b>NOIZAT</b>	CFDT
	Guillaume <b>ORGAS</b>	Rectorat Marseille
	Bertrand <b>De PORTAL</b>	OPCAIM
	Jean-Pierre <b>ROUX</b>	DRTEFP Digne - ITER

#### Groupe Accès aux financements

	NOM	ORGANISME
Président	Paul <b>MORGAVI</b>	IMPIKA
Co-Président	François <b>CAZALAS</b>	CLARANOR
Rapporteur	Jean-Jacques <b>RUSSO</b>	TGR PACA
	Daniel <b>BOCCARDI</b>	ProxiPACA

	Hugues <b>BONNETAIN</b>	PACA Entreprendre
	Lionel <b>BRUNET</b>	Banque de France
	Jean-Claude <b>CAPUONO</b>	Finances Méditerranée
	Marie-Stéphane <b>DE CEROU</b>	VIVERIS MANAGEMENT
	Guy <b>GENSOLLEN</b>	Provence Business Angels
	Jean-Pierre <b>GLOTON</b>	Business Angel
	Yves <b>GUEZ</b>	Turenne Capital
	Jean-Marie <b>HAUWEL</b>	Toulon Var Technologie
	Pierre <b>JOUBERT</b>	OSEO
	Eric <b>LAUBRAY</b>	TGR PACA
	Christophe <b>LEJEUNE</b>	Crédit Agricole
	Corinne <b>MARTIN</b>	COFACE
	Guillaume <b>MORDELET</b>	Pôle de compétitivité / Prides PACA / Capenergies
	Catherine <b>RIVES</b>	Caisse des Dépôts
	Emilie <b>ROYERE</b>	Pôle Eurobiomed
	Eric <b>SEMERDJIAN</b>	Provence Promotion
	François <b>VERHULST</b>	Comité Régional des Banques
	Alain <b>YVORRA</b>	Pôle Eurobiomed

Groupe Compétitivité et croissance verte

	NOM	ORGANISME
Président	Jean-Christophe DELVALLET	Pôle Capénergies
Co-président	Richard BIAGIONI	Pôle Gestion des Risques
Vic-président	Jean Claude GIANNOTTA	Prides Artemis et CARMA
Rapporteur	Gaëlle BERTHAUD	STELAC à la DREAL
	Thierry BAHOUGNE	DG, EPA Plaine du Var
	Grégoire CALLEJA	ADEME PACA
	Michel CARRENO	CETE Méditerranée MEDDM
	Cyril DARY	Développement Durable Team Nice Côte d'Azur
	Ludovic DEBLOIS	Société AxioSun
	Michel DEPRAETERRE	Environnement industrie
	Mikael DORE	Sous préfet de Forcalquier Préfecture 04
	Gérard FERREOL	Union des industries chimiques
	Eric GIOVALE	Société OvinAlpes
	Claire De GUISA	DIRECCTE / Division Développement Industriel
	Sandrine HALBEDEL	Agence Régionale pour l'Environnement

	Gwenael <b>KERVAJAN</b>	Prides Ea Eco entreprise
	G�rard <b>MILLELIRI</b>	Critt Chimie Plastiques Mat�riaux
	Gilbert <b>PIC</b>	EDF Direction R�gionale
	Catherine <b>SCHERRER</b>	AFNOR PACA
	Zil� <b>SOILHI</b>	P�le innovation CCI Marseille Provence
	Nathalie De <b>STEFANO</b>	Union R�gionale du Sud Est pour la Sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement

#### Groupe Politique de Fili res

	NOM	ORGANISME
Pr�sident	Bernard <b>KLEYNHOFF</b>	Berkley Packaging, Vice-Pr�sident de la CCI de Nice
Rapporteur	Dominique <b>CHEVEREAU</b>	DIRECCTE / Division D�veloppement Industriel
	Jean-Fran�ois <b>AGOSTINI</b>	CCI 06
	Michel <b>AILLAUD</b>	Sanofi-Aventis
	Olivier <b>AVENOL</b>	ORTEC
	Michel <b>BARAVALLE</b>	APAVE
	Thierry <b>CLEMENT</b>	SGAR
	Jean Pierre <b>DEVIMEUX</b>	FIM

	Gérard FERREOL	UIC
	Bruno DE FORESTA	MDER
	Christian GAZQUEZ	Pôle PASS
	Evelyne JUIGNET	Sanofi-Aventis
	Henri-Philippe LEPAGE	Malongo
	Patrick MINDER	CESR
	Patrick MUNINI	Mondragon Assembly
	Daniel PHILIPPE	Schneider automation
	Laura PIGEARD	Lyondell Basel
	Philippe STEFANINI	Team Cote d'Azur
	Catherine SCHERRER	AFNOR PACA
	Marc TASSEL	MDER

### Groupe Microélectronique

	NOM	ORGANISME
Président	Jean-Claude NATAF	POLE SCS
Vice-président	Rachid BOUCHAKOUR	IM2MP
Rapporteur	Clémentine PERON	DIRECCTE / Division Développement Industriel
	Christian CARLIER	STMICROELECTRONICS

	Philippe COLLOT	ENSMSE
	Hugues DALLIEZ	ST/Ericsson/ ASAME
	Georges FALESSI	POLE SCS
	Pierre GARNIER	TEXAS INSTRUMENTS
	Gilles JACQUEMOD	POLYTECH Nice
	Stéphan KLINGLER	INFINEON
	Jean-Christophe MILLET	ROCKWOOD
	Katia MIROCHNITCHENKO	OPTITEC
	Jacques-Olivier PEIDNOIR	CADENCE
	Jacques PERROCHEAU	SEMI Europe
	Guy PLUVINAGE	STiD
	Laurent ROUX	IBS
	Alain SIGAUD	GEMALTO
	Gérard STEHELIN	ARCSIS
	Pierre SUDRAUD	ORSAY PHYSIC
	Jean VAYLET	ATMEL
	Marc VODOVAR	Insight SIP

## Groupe Aéronautique

### *Filière grands donneurs d'ordre- sous-traitants*

	NOM	ORGANISME
Président	Jean-Yves LONGERE	Pôle Pegase
Co-présidente	Sophie CLERGUE	UIMM
Rapporteur	Christian LHERIAU	DIRECCTE / Division Développement Industriel
	Pierre-Jean BARRE	ENSAM
	Eric BONNANS	ETI Industriel Bonnans
	Jean-Philippe CHESSEL	Thales Alenia Space
	Bruno COCHELIN	Ecole Centrale Marseille
	Jean-François DUBANT	ETI Industriel Airia
	David FIORINA	Cabinet d'études Assystem
	Frédéric FOTIADU	Ecole Centrale Marseille
	Gérard GONINET	Eurocopter
	Bruno HENNETIER	PME industriel et ingénierie Studiel
	Benoît MOLARD	Eurocopter
	Louis le PORTZ	ETI Industriel Vignal Artru
	François ROS	ETI Industriel Weir Valves
	Lionel ROUCOULES	ENSAM

	Etienne <b>ROUSSEL</b>	Cabinet d'ingénierie Cohésium
	Serge de <b>SENTI</b>	PME Oxytronic
	Pascale <b>TEMIN</b>	Ecole Centrale Marseille

### *Filière Nouveaux Usages Aéropatiaux*

	NOM	ORGANISME
Président	Jean-Yves <b>LONGERE</b>	Pôle Pegase
Co-président	Andréas <b>LOEWENSTEIN</b>	Eurocopter
Rapporteur	Christian <b>LHERIAU</b>	DIRECCTE / Division Développement Industriel
	Robert <b>ALLEMANDI</b>	PME industrielle Solution F
	Patrick <b>BOUSSARD</b>	PME d'ingénierie Genesis
	Eric <b>FARCETTE</b>	Ubifrance Accompagnement export
	Jean-Luc <b>FINIDORI</b>	Eurocopter
	Joël <b>FRITZ</b>	TPE industrielle Drone explorer
	Alain <b>GED</b>	IAE
	Bruno <b>GUIMBAL</b>	PME industrielle Hélicoptères Guimbal
	Pascal <b>LAQUINTA</b>	Siemens
	Général <b>MERCIER</b>	Ecole de l'Air
	Alain <b>PASCAL</b>	CCI Avignon
	Pierre <b>PELLETIER</b>	TPE industrielle ATA

	Mario <b>PEREZ</b>	TPE industrielle ATA
	André <b>SOULAGE</b>	TPE d'ingénierie Soulage
	Jean-Alexis <b>TANCHOU</b>	TPE d'ingénierie Opera ergonomie
	Renaud <b>ZURFLUH</b>	Ubifrance Accompagnement export